



Chœur Africatholique de France

CHARTRE D'ENGAGEMENT

- 1 Aux statuts de la Jeunesse Africatholique et au règlement intérieur du Chœur, tu adhérerai sans réserves ;
- 2 Les chants, tu maîtriseras ; aux activités, tu participeras ;
- 3 Dans une chorale présentielle polyphonique, tu chanteras ;
- 4 D'être en retard et absent(e), tu t'abstiendras ;
- 5 Aux préparations vocales et physiques, tu participeras ;
- 6 Les cultures africaines, tu valoriseras ;
- 7 Aux autres et aux diversités interculturelles, tu t'ouvriras ;
- 8 Comme vertus théologiques, tu garderas foi, **espérance** et charité ;
- 9 Sur ta qualité vocale, tu veilleras ;
- 10 En Eglise, tu participeras et aux partages fraternels, tu t'impliqueras ;

Je soussigné(e),
certifie avoir pris connaissance de la charte du Chœur Africatho de France et
m'engage à la respecter inconditionnellement.

Fait à

En date du/...../.....

Bon pour accord, signature du choriste.